



Université du Québec
à Trois-Rivières

11 – 15 mai
2026

>> Acfas 93^e CONGRÈS

APPEL À COMMUNICATIONS

Colloque en sciences sociales # 405

Séparation parentale : réalités des familles et interventions sociojudiciaires adaptées

Jeudi 14 mai 2026
Université du Québec à Trois-Rivières

Comité organisateur

Élisabeth Godbout

Professeure, École de travail social et de criminologie
Université Laval

Catherine Turbide

Professeure, Département de psychosociologie et de travail social
Université du Québec à Rimouski

Tamarha Pierce

Professeure, École de psychologie
Université Laval

Amylie Paquin-Boudreau

Professeure, Département de psychologie
Université de Sherbrooke

Marie-Hélène Ladouceur-Parent

Cheffe de service, Service de médiation à la famille et d'expertise psychosociale CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal

Camille St-Louis

Coordonnatrice de l'équipe de recherche en partenariat Arabesque
Université Laval

Bien que la majorité des familles traversent sans encombre majeur la séparation parentale (Godbout et al. 2023), certaines vivent des difficultés qui peuvent persister (ex. conflits sévères entre ex-partenaires, violence conjugale post-séparation, difficultés d'adaptation vécues par les adultes ou les enfants, effritement des liens parent-enfant). Certaines questions sont au cœur des différends vécus par les parents, incluant le partage du temps parental, les aspects économiques de la séparation et ceux touchant à la coparentalité. En lien avec cette diversité de réalités vécues par les familles, il existe, au Québec, un éventail d'interventions sociojudiciaires visant à répondre à leurs besoins psychosociaux, juridiques et judiciaires. Certains de ces services sont universels et préventifs, comme la médiation familiale ou le droit collaboratif. Ils s'adressent à des parents vivant des conflits faibles ou

modérés et visent notamment à soutenir la réorganisation familiale (Godbout et Saint-Jacques, 2014).

D'autres services, comme l'expertise psychosociale, la coordination parentale, le coaching parental ou les accès ou échanges supervisés, sont destinés aux situations très conflictuelles qui présentent fréquemment des enjeux de sécurité (ex. violence entre ex-partenaires, risque pour la sécurité et au bien-être de l'enfant, interventions policières ou de la protection de la jeunesse). Par ailleurs, certains programmes visent à offrir une réponse judiciaire et psychosociale coordonnée pour les familles aux prises avec des conflits sévères de séparation (Cyr, 2021). Bien que l'on constate une certaine gradation dans l'offre de services selon l'intensité et la nature des difficultés, celle-ci demeure morcelée, ne tient pas toujours compte des enjeux de sécurité et sa distribution favorise les grands centres (Paquin-Boudreau et al., 2025). De plus, l'arrimage entre ces services et les besoins des familles concernées demande à être mieux éclairé par la recherche.

Pendant longtemps, la séparation parentale a été perçue comme invariablement délétère pour les familles et enfants touchés, et ce, avant que des données de recherche plus robustes ne viennent contredire ce portrait alarmiste (Russell et Rowley, 2025). Par la suite, les savoirs et interventions ont beaucoup porté sur les besoins de la majorité des familles séparées et ont donc cherché à soutenir la coparentalité post-séparation (Johnston et Ver Steegh, 2013). La recherche actuelle cible, quant à elle, la diversité des réalités vécues par les familles séparées et cherche des solutions mieux adaptées ou « sur mesure ». C'est dans cette mouvance que ce colloque s'inscrit, cherchant, d'une part à présenter des connaissances de pointe sur la diversité des réalités vécues par les familles séparées et, d'autre part, à faire le point sur les interventions sociojudiciaires actuelles visant à répondre à ces réalités. Or, peu de données empiriques concernant ces interventions relativement nouvelles sont disponibles et leur efficacité ainsi que leur portée pour les familles sont encore à mieux circonscrire. Sachant que les familles peuvent composer avec de multiples problèmes (p. ex. toxicomanie, problèmes de santé mentale) en plus de leurs conflits et des enjeux au plans de la coparentalité (Turbide, 2022), que les interventions actuelles ne dépistent pas toujours certaines problématiques importantes (comme la violence conjugale) et n'y sont pas adaptées de façon conséquente, une mise en commun des expertises s'impose pour faire avancer les pratiques et les connaissances.

Ce colloque vise à poser un regard interdisciplinaire sur la réalité des familles séparées sur les initiatives récentes au Québec, au Canada et à l'international et sur l'impact de ces interventions pour les familles. La programmation du colloque s'articulera autour de trois axes thématiques :

- 1) L'expérience, les profils et les besoins des familles séparées ainsi que leurs besoins en matière de services sociojudiciaires ;
- 2) L'expérience et les enjeux rencontrés par les acteurs des milieux psychosociaux et judiciaires ;
- 3) Les pratiques d'intervention prometteuses et novatrices pour soutenir les familles concernées.

Dans une visée de dialogue interdisciplinaire et intersectoriel, le colloque permettra de faire le portrait de la diversité des réalités vécues par les familles séparées, des services sociojudiciaires offerts au Québec, au Canada et à l'international et de leurs retombées pour les familles.

Votre proposition doit être envoyée par courriel dans un seul document (format Word) à l'adresse : arabesque@jefar.ulaval.ca, et inclure les renseignements suivants :

1. Un **titre** (180 caractères maximum, espaces compris)
2. Un **Résumé** (1 500 caractères maximum, espaces compris)
3. L'**axe thématique** dans lequel s'inscrit la proposition
4. La **liste des personnes autrices** de la communication, avec les précisions suivantes :
 - a. Prénom et nom, ainsi que le(s) prénom(s) d'usage
 - b. Affiliation professionnelle (université ou autre organisation)
 - c. Courriel associé avec un compte ACFAS à jour

Calendrier :

- Date limite pour soumettre une proposition : **13 février 2026**
- Notification d'acceptation : au plus tard le 20 février 2026
- Dévoilement du programme final : 27 février 2026

Veuillez prendre note que le colloque aura lieu en format hybride (en personne et en ligne). Les personnes conférencières dont la proposition aura été retenue par le comité organisateur du colloque devront s'inscrire au congrès de l'ACFAS.



JEFAR
CENTRE DE RECHERCHE
JEUNES, FAMILLES ET RÉPONSES SOCIALES

UQAR Université du Québec à Rimouski



UNIVERSITÉ
Laval

UDS

Université de Sherbrooke

UQTR
Université du Québec à Trois-Rivières

**Sciences
sans
frontières**

> 93^e CONGRÈS
Acfas

11 – 15 mai 2026
Trois-Rivières, QC